

Précressisme, mélenchomanie et marinôlatrie ou comment les personnalités politiques sont (mal)traitées dans les créations dérivationnelles

Mathilde Huguin
ATILF (UMR 7118), CNRS & Université de Lorraine

Nabil Hathout
CLLE (UMR 5263), CNRS & Université de Toulouse Jean Jaurès

Stéphanie Lignon
ATILF (UMR 7118), CNRS & Université de Lorraine

Fiammetta Namer
ATILF (UMR 7118), CNRS & Université de Lorraine

Résumé Ce chapitre s'inscrit dans la continuité des travaux sur les noms d'humains débutés au sein du groupe NHUMA en 2011 sous l'impulsion de Wiltrud Mihatsch et Catherine Schnedecker. Nous proposons une analyse formelle de mots morphologiquement construits sur des noms propres d'humains : les anthroponymes de personnalités politiques (*Emmanuel Macron* > *macronitude*). Nous utilisons une approche à base de contraintes s'inspirant de la Théorie de l'Optimalité. Dans cette approche, la forme des mots construits résulte de l'interaction de contraintes concurrentes et gradables que les locuteurs arbitrent en fonction de leurs objectifs et du contexte. Le point de départ de l'étude est le constat suivant : les désanthroponymiques sont classiquement analysés comme des mots construits sur d'autres noms, communs ou propres, sans différence notable. Pourtant, contrairement aux noms communs, les anthroponymes ont pour principale fonction sociolinguistique d'établir un lien univoque avec un référent. Ce référent dispose de plusieurs dénominations utilisées comme bases dérivationnelles : *a minima* le prénom (*Emmanuel*), le nom de famille (*Macron*) et la combinaison des deux (*Emmanuel Macron*). Les anthroponymes présentent ainsi une plus grande variété de taille et de structure phonologique que les noms communs parce qu'ils offrent aux locuteurs plusieurs possibilités formelles pour un référent donné. En nous appuyant sur l'examen d'un corpus de plus de 6 500 dérivés d'anthroponymes collectés sur la Toile, nous montrons que les locuteurs semblent ignorer les contraintes morphophonologiques à l'œuvre dans le lexique général. En outre, le lien étroit qui existe entre l'anthroponyme et la référence conduit à découvrir de nouvelles contraintes notamment référentielles et discursives.

Mots-clés : Morphologie dérivationnelle, nom propre, contraintes, morphophonologie, Théorie de l'Accessibilité

Abstract This chapter is a follow-up to the work on human names started in the NHUMA group in 2011 led by Wiltrud Mihatsch and Catherine Schnedecker. We propose a formal analysis of words morphologically derived from human proper names : the anthroponyms of political figures (*Emmanuel Macron* > *macronitude*). We adopt a constraint-based approach inspired by Optimality Theory. In this approach, the form of derived words results from the interaction of competing and gradable constraints that speakers arbitrate according to their goals and the context. The starting point of the study is the following observation : deanthroponymics are classically analyzed as words constructed on other common or proper nouns, with no significant difference between the two cases. However, unlike common nouns, the main sociolinguistic function of anthroponyms is to establish a univocal link with a referent. This referent generally has several

denominations that can be used as derivational bases : at least the first name *Emmanuel*, the last name (*Macron*) and the combination of the two (*Emmanuel Macron*). Anthroponyms therefore exhibit a greater variety of size and phonological structure than common nouns because they offer speakers several formal possibilities for a given referent. Based on an examination of a corpus of over 6,500 anthroponymic derivatives collected on the Web, we show that speakers seem to ignore the morphophonological constraints at work in the general lexicon. Moreover, the close link between the anthroponym and the reference leads to the discovery of new constraints, notably referential and discursive.

Keywords : Derivational morphology; proper name; constraints; morphophonology; Accessibility Theory

Introduction

L'objectif de ce travail est de fournir une analyse de la forme de mots morphologiquement construits sur des noms d'humains. Parmi ceux-ci, nous avons restreint notre analyse à l'étude des mots construits sur des noms propres de personnalités politiques françaises et contemporaines (désormais NPP pour Nom propre de Personnalité Politique), cf. (1)¹.

(1) Tes arguments FN, ils sont aussi fumeux que **marineux**. (*Marine Le Pen*)

Deux raisons majeures motivent cette analyse. D'abord, les référents de NPP sont connus par les locuteurs et assujettis à des avis ou critiques. En conséquence, les NPP produisent un grand nombre de dérivés. Il n'est pas rare de rencontrer un désanthroponymique dans la presse, sur des forums ou sur les réseaux sociaux ce qui simplifie leur collecte (cf. §2). Ensuite, les dérivés d'anthroponymes n'ont pas fait l'objet d'étude exhaustive et particulière en morphologie. Ils apparaissent pourtant fréquemment dans des travaux sur le français (*anti-Sarkozy* Hathout, 2011), mais aussi l'anglais (*Darwinian* Bochner, 1993) ou encore l'italien (*Berlusconiano* Seidl, 2004). Parfois, une section entière est consacrée à ces dérivés, comme dans la thèse de Lignon (2000), mais aucune étude ne traite du sujet de façon ciblée. À ce titre, ils sont pour l'heure analysés formellement comme des mots construits sur noms communs, sans différence notable (par exemple dans Roché, 2010).

Pour effectuer notre analyse formelle nous utilisons une approche à base de contraintes. En effet, depuis les travaux initiateurs de Plénat (1997, 1999), les variations formelles en morphologie dérivationnelle sont analysées grâce à des contraintes inspirées de la *Théorie de l'Optimalité* (Prince & Smolensky, 1993). Selon cette approche, la forme d'un dérivé résulte de l'arbitrage entre différentes contraintes visant à obtenir la forme la plus conforme au système morphotactique de la langue où ce dérivé est produit. Comme les dérivés de NPP sont fréquents, originaux et contemporains, ils offrent un domaine idéal pour découvrir et identifier les contraintes qui gouvernent la morphologie, mais également pour observer leurs interactions et pour estimer leurs poids respectifs. L'objectif de notre étude est double. Nous cherchons à savoir **(i)** si l'on retrouve les contraintes déjà identifiées dans la littérature dans le lexique désanthroponymique et si celles-ci s'appliquent de la même manière **(ii)** si notre analyse met en lumière des contraintes qui n'ont pas encore été repérées.

¹ Pour chaque exemple contextualisé, nous précisons entre parenthèses le NPP utilisé comme base de construction. La source n'est pas indiquée pour les exemples qui proviennent de notre base de données (cf. §2).

Notre article respectera le plan suivant. Dans la prochaine section (§1), nous donnons les définitions des principales contraintes identifiées dans la littérature. Ensuite, nous présentons nos données et la méthode utilisée pour les collecter (§2). La dernière section est consacrée à l'étude des contraintes qui permettent d'expliquer la forme des désanthroponymiques (§3).

1 L'approche à base de contraintes

Cette section se propose d'inventorier les principales contraintes identifiées en morphologie en les regroupant selon leur nature. En effet, si la phonologie explique en partie la forme de certains lexèmes construits, la forme des dérivés résulte également de la pression du lexique existant, et donc de contraintes de nature lexicale (Lignon & Roché, 2011 ; Hathout, 2011). Les contraintes sont ainsi (au moins) morphophonologiques (§1.1) et lexicales (§1.2).

1.1 Les contraintes morphophonologiques

Il est commun de distinguer deux grandes familles de contraintes morphophonologiques : les contraintes de fidélité et les contraintes de marque. Ces dernières regroupent les contraintes dissimilatives, les contraintes de taille et les contraintes de syllabation optimale.

- Les contraintes de fidélité sont maximalelement satisfaites si l'on retrouve intacte la forme de la base dans le dérivé (Roché, 2003 : 93). Depuis le travail de Roché & Plénat (2014), les contraintes de fidélité sont définies sous deux facettes : l'une phonologique et l'autre graphique. Dans (2), les deux contraintes de fidélité convergent mais ce n'est pas toujours le cas. En (3), le respect de la phonie provoque une infraction à la graphie et inversement en (4) qui ne présente pas l'allographie *qu* > *c*.

(2) *Proust* /prust/ > *proustien* /prustjẽ/

(3) *chic* /ʃik/ > *chiquissime* /ʃikisim/

(4) *chic* /ʃik/ > *chicissime* /ʃisisim/

- Les contraintes dissimilatives proscrivent la succession de phonèmes identiques ou proches lors de l'adjonction du suffixe. Ces contraintes correspondent au Principe de Contour Obligatoire (*Obligatory Contour Principle* OCP, Goldsmith, 1976) selon lequel deux occurrences proches de phonèmes comportant les mêmes traits sont exclues. En construction, plusieurs stratégies (phonologiques ou morphologiques) sont mises en place afin d'éviter cette consécution malheureuse. En (5), le locuteur choisit un radical épenthésé en /z/ au lieu de celui attendu en /t/ présent dans *nuitée* /nɥite/. Il évite alors la forme *nuitette* /nɥitet/ qui présente deux /t/ successifs. En (6), c'est le choix d'un suffixe concurrent qui permet d'éviter la forme dysphonique. Le suffixe *-esque* est habituellement utilisé pour construire des adjectifs qualifiants (*ubuesque*). Étonnamment, l'adjectif *moliéresque* se rencontre surtout dans des emplois relationnels où l'on attendrait plutôt le suffixe *-ien*, sémantiquement plus neutre. Selon Lignon & Plénat (2009), cet échange suffixal permet au locuteur d'éviter la forme *moliérien* /moljerjẽ/ qui contient deux yods dans des syllabes contiguës.

(5) *nuit* /nɥi/ > *nuisette* /nɥizet/

(6) *Molière* /moljɛr/ > *moliéresque* /moljɛrɛsk/

- Les contraintes de taille conditionnent la taille du radical de la base utilisé dans le dérivé et la taille du dérivé. En dérivation, le radical de la base utilisé dans le dérivé optimal est dissyllabique, afin d'en permettre l'identification dans un dérivé qui, lui, est optimalement trisyllabique (Plénat, 2009). En (7), la dernière rime de /re.ka.mje/ est supprimée (Plénat & Roché, 2003). Le construit respecte ainsi les contraintes de taille. Ce dérivé est l'occasion de rappeler que les contraintes s'allient parfois pour privilégier la même forme. En tronquant la base, les locuteurs évitent aussi l'infraction aux contraintes dissimilatives provoquée par la succession de deux voyelles moyennes antérieures (/e/ et /ɛ/) dans *récamieresque* /re.ka.mje.rɛsk/.

(7) *Récamier* /re.ka.mje/ > *récamiesque* /re.ka.mjɛsk/

- Les contraintes de syllabation optimale stipulent qu'une syllabe en français est pourvue d'une attaque consonantique, d'un noyau vocalique et dépourvue de coda et de constituant complexe. La contrainte anti-hiatique est un exemple de contrainte de syllabation optimale (Plénat, 1997). Pour éviter l'hiatus, les locuteurs peuvent insérer une consonne épenthétique entre le radical et le suffixe comme sous (8). Si la présence de l'épenthèse en (8) se justifie par la contrainte anti-hiatique, sa nature s'explique par des contraintes lexicales, comme nous l'expliquons dans la suite.

(8) *Hugo* /ygo/ > *hugolesque* /ygoɛsk/

1.2 Les contraintes lexicales

Parmi les contraintes lexicales, nous présentons les contraintes de famille, les contraintes de série, la contrainte de recyclage et le principe de blocage qui sont les plus étudiés (Roché, 2008 ; Hathout, 2011).

- Les contraintes de famille ont pour but de garantir que le dérivé mobilise un radical déjà présent dans un ou plusieurs lexèmes de la même famille morphologique, en tant que forme ou radical. Nous avons montré en (8) que les contraintes morphophonologiques font que l'on a besoin d'une attaque pré-suffixale dans *hugolesque* /ygoɛsk/. Ici, la consonne choisie n'est pas l'épenthèse par défaut /t/ (Roché & Plénat, 2014). Sa nature est conditionnée par l'existence dans la même famille morphologique d'*hugolâtre* /ygotatr/ dans lequel le /l/ ne joue pas le rôle d'épenthèse mais fait partie de l'exposant (Plénat, 2011). C'est ce même modèle, lexical, qui a engendré *hugolien* /ygoɛljɛ̃/ et *hugolisme* /ygoɛlism/.
- Les contraintes de série ont pour effet de privilégier la forme qui correspond dans le lexique aux alternances les plus fréquentes dans la même série morphologique, c'est-à-dire dans des lexèmes construits par le même procédé morphologique. Par exemple, la forme *flandricisme* /flãdrism/ l'emporte sur les mots possibles *flandrisme* /flãdrism/ et *flamandisme* /flamãdism/. Pour Roché (2008), elle résulte de la forte attraction de la série sous (9) où chaque idiotisme présente la finale *-icisme*. Pourtant, le dérivé *flandricisme* viole les contraintes dissimilatives car il présente deux fois la séquence /is/. Il viole aussi les contraintes de fidélité puisque la seconde séquence /is/ *-ic-* ne fait ni partie de la base, ni partie du suffixe. En outre, parmi les autres dérivés possibles, *flandrisme* /flãdrism/ ne viole ni les contraintes dissimilatives ni les contraintes de fidélité et *flamandisme* /flamãdism/, qui em-

prunte le radical du gentilé *Flamand* /flamã/, permet de respecter les contraintes dissimilatives, les contraintes de fidélité et les contraintes de taille. Selon Roché (2008), *flandricisme* fait partie de la série des idiotismes, dans lesquels *atticisme* a d'abord servi de modèle. Ensuite, la large diffusion du terme *anglicisme* a généré la création de nombreux dérivés en *-icisme* venant concurrencer les formes en *-isme* existantes.

(9) *atticisme* /atisism/, *gallicisme* /galisism/, *anglicisme* /ãglisism/

- Parfois, le rapprochement se fait avec des lexèmes qui n'ont aucun lien de parenté morphologique (familial ou sériel) avec le lexème dérivé mais seulement un lien phonétique. Il s'agit d'un effet de la contrainte de recyclage (Hathout, 2011) qui stipule que la forme d'un dérivé doit ressembler autant que possible à celle d'un lexème existant. C'est parce qu'il n'existe pas (ou peu) de modèles avec une finale en *-ou* /u/ que le nom *bambou* /bãbu/ donne le dérivé *bamboulesque* /bãbulesk/. Les locuteurs opèrent un rapprochement phonique avec le lexème *bamboula* /bãbula/ et l'adjectif associé (Plénat & Roché, 2012).
- Il existe enfin un principe de blocage qui empêche la création de lexèmes synonymes. Par exemple, les lexèmes dérivés *bravitude* (< *brave*) et *fadesse* (< *fade*) sont bien formés puisqu'ils respectent les contraintes morphophonologiques et lexicales. Néanmoins, leur usage est freiné par les formes existantes et bien institutionnalisées *bravoure* et *fateur* (Koehl, 2012).

2 Les données

Plénat, Lignon, Serna, & Tanguy (2002 : 106) montrent qu'une analyse formelle nécessite le dépouillement d'une quantité massive de données. La détection de l'effet d'une contrainte et l'évaluation de son poids ne peut se faire qu'en comparant des mots construits présentant des propriétés phoniques, graphiques et lexicales variées. Faute de corpus existant permettant d'accéder automatiquement à une grande quantité de dérivés de NPP, nous avons construit notre propre base de données nommée MONOPOLI², pour *Mots construits sur Noms propres de personnalités Politiques* (Huguin, 2021). Pour ce faire, nous avons automatiquement généré des formes candidates de dérivés de NPP dont l'existence est au départ hypothétique. Ensuite, ces formes ont été utilisées comme requêtes sur le web et les contextes collectés, le cas échéant. Pour générer ces candidats (§2.2), nous avons préalablement observé des dérivés en contexte (§2.1).

2.1 Particularités des dérivés de NPP : les polyonymes

En observant des dérivés de NPP en contexte, nous avons remarqué que le lexique désanthroponymique est atypique. Chaque référent porteur d'un NPP dispose de plusieurs dénominations que nous nommons *polyonymes* dans la suite : *a minima* un prénom, un nom de famille et la combinaison des deux. Si le NPP est composé, un sigle ou les parties du nom composé peuvent venir s'ajouter à cette liste minimale. Leur nombre est donc en partie prévisible. Ces polyonymes peuvent fonctionner à l'état libre en syntaxe mais aussi comme base de construction morphologique (Huguin, 2018). C'est en cela que le lexique désanthroponymique est atypique : les locuteurs ont le choix, à la fois en discours, et lors

² Huguin (2022). MoNoPoli - *Mots construits sur Noms propres de personnalités Politiques* [Corpus]. ORTOLANG - www.ortolang.fr, v1, <https://hdl.handle.net/11403/monopoli/v1>.

Polyonyme	Forme libre	Base en dérivation
Prénom	Nicolas	∅
Nom de famille	Dupont-Aignan	dupont-aignantiste
Nom complet	Nicolas Dupont-Aignan	nicolasdupontaignantiste
1 ^{re} partie du nom de famille	Dupont	dupontiste
2 ^e partie du nom de famille	Aignan	aignantiste
Sigle	NDA	NDAiste

TAB. 1 : Polyonymes de Nicolas Dupont-Aignan

d'une construction morphologique, entre plusieurs formes possibles. Le Tableau 1 donne les polyonymes de Nicolas Dupont-Aignan et un exemple de dérivé attesté³.

2.2 Le corpus MoNoPoLi

Rappelons que notre corpus est créé de la façon suivante : nous générons des dérivés candidats et vérifions leur attestation en ligne. Pour générer les formes candidates, nous avons sélectionné :

- 89 NPP dont les référents (25 femmes et 64 hommes⁴) ont exercé une fonction de premier plan entre 1980 et 2021 (*François Hollande, Ségolène Royal*),
- une liste d'une centaine de suffixes repérés comme entrant en jeu lors de constructions désanthroponymiques (*-iste, -ose*, Huguin, 2021).

Nous avons ensuite élaboré un programme qui construit plusieurs formes candidates pour un même NPP et un même suffixe, cf. (10). En parallèle, (11) illustre que pour chaque NPP, nous générons des candidats à partir de chacun des polyonymes disponibles. De cette façon, le programme produit un grand nombre de formes possibles, qu'elles soient attendues pour le morphophonologue ou, *a priori*, plus « improbables » car dysphoniques. Cette méthode nous permet par la suite de capter l'ensemble des dérivés que les locuteurs sont susceptibles de privilégier sans présumer en amont de la forme qu'ils vont créer ou favoriser en termes de fréquence.

(10) Sarkozy > sarkoziste, sarkozyste, sarkozydiste, sarkozyniste, sarkozyriste...

(11) Nicolas Sarkozy > nicolassarkozysiste, nicolassarkozyliste, nicolassarkozytiste,...

La collecte sur la Toile des formes produites par le programme est ensuite effectuée en partenariat avec l'entreprise Data Observer⁵ en utilisant les API de Bing. Pour chaque requête, nous conservons les contextes des formes que cette requête ramène. Nous avons ainsi collecté un peu plus de 55 000 occurrences de dérivés de NPP qui correspondent approximativement à 6 500 lexèmes. Chaque occurrence a fait l'objet d'une analyse formelle. Une soixantaine de rubriques sont renseignées, décrivant notamment le nombre de syllabes du dérivé, sa transcription phonologique, l'affixe en jeu ou le polyonyme sélectionné. Ce sont ces éléments descriptifs que nous allons manipuler pour notre analyse de la forme des désanthroponymiques.

³ Nous n'avons pas trouvé de dérivé sur le prénom de Nicolas Dupont-Aignan. Notre analyse permet d'expliquer pourquoi (cf. §3).

⁴ Ce contraste traduit la différence de représentation homme/femme en politique.

⁵ Data Observer (www.data-observer.com) est une entreprise spécialisée dans la collecte et l'analyse des données textuelles issues du web.

Polyonymes	Fréq.	Exemples
Nom de famille	86%	<i>Martine Aubry > aubriste</i>
Prénom	5%	<i>Nadine Morano > nadinesque</i>
Nom complet	5%	<i>Rachida Dati > rachidadatique</i>
1 ^{re} partie du Nom de famille	2%	<i>Valéry Giscard d'Estaing > giscarderie</i>
2 ^e partie du Nom de famille	1%	<i>Valéry Giscard d'Estaing > d'estainguien</i>
Sigle	1%	<i>Michèle Alliot-Marie > mammania</i>

TAB. 2 : Fréquences d'utilisation des polyonymes dans les dérivés de MoNoPOLI

3 Analyse formelle du lexique désanthroponymique

Étant donné la particularité formelle des NPP, c'est-à-dire l'existence des polyonymes, on peut légitimement et avant toute chose se demander quel polyonyme est le plus utilisé en morphologie. Le Tableau 2 présente le pourcentage d'utilisation de chaque polyonyme dans MoNoPOLI et fournit un exemple pour chaque cas de figure.

On constate que le nom de famille est la forme sélectionnée par défaut, et ce, indépendamment de l'affixe.

Ce choix majoritaire est assez attendu puisque le nom de famille est, après tout, le polyonyme le plus utilisé dans les formes institutionnalisées (*Karl Marx > marxisme*, *François-René de Chateaubriand > chateaubrianesque*). Cette prévalence soulève une question spécifique à nos données qui vient s'ajouter à nos objectifs initiaux : quelles sont les motivations qui poussent les locuteurs à utiliser un autre polyonyme que le nom de famille ? Dans la suite, nous cherchons à savoir si chacune des contraintes présentées en §1 est effective dans le lexique désanthroponymique, et, surtout, si l'une ou l'autre explique le choix d'un autre polyonyme.

3.1 L'analyse morphophonologique

Nous débutons notre analyse par l'étude des contraintes morphophonologiques dont l'effet dans le lexique général est considéré comme important (Plénat, 2011). On s'attend à ce qu'elles conditionnent fortement le lexique désanthroponymique.

3.1.1 La fidélité

Le Tableau 3 donne les pourcentages de respect et d'infraction aux contraintes de fidélité. Elles sont satisfaites dans la majorité des dérivés (55%) et au moins une des deux contraintes l'est dans 73% des cas. Le maintien de la forme intégrale du polyonyme, et particulièrement de la graphie, semble primordial pour les locuteurs. Les données de notre corpus sont issues de ressources écrites, ce qui explique sans doute le poids de la graphie. Il est important que le locuteur reconnaisse à l'écrit les NPP dont les dérivés sont issus, ce qui vient en partie expliquer cette pression.

3.1.2 La dissimilation

Le Tableau 4 indique que 52% des dérivés de notre corpus violent les contraintes dissimilatives. Nous y distinguons plusieurs configurations selon la nature consonantique (C)

Respect des contraintes de fidélité	55%	MAM > mamesque /mam/ > /mamesk/
Infraction aux contraintes de fidélité	27%	Bachelot > bachelottage /baʃlo/ > /baʃlotaz/
Infraction à la phonie avec respect de la graphie	12%	Ayrault > ayraultais /ero/ > /erotɛ/
Infraction à la graphie avec respect de la phonie	6%	Darcos > darcoserie /darkos/ > /darkosri/

TAB. 3 : Infraction et respect des contraintes de fidélité

Configurations	Violations	Exemples
C ₁ (X) C ₁	9%	Hamon > hamomania /amõ/ > /amomanja/
C ₁ (X) C ₂	13%	Lagarde > lagarditude /lagard/ > /lagardityd/
V ₁ (X) V ₁	14%	Gollnisch > gollnischiste /gɔlniʃ/ > /gɔlniʃist/
V ₁ (X) V ₂	16%	Copé > copénaise /kope/ > /kopenez/
Total	52%	

TAB. 4 : Violation des contraintes dissimilatives

ou vocalique (V) des phonèmes qui provoquent la dysphonie. Le partage du même indice 1 signifie que les phonèmes sont identiques. Deux phonèmes d'une séquence sont proches s'ils sont indicés respectivement par 1 et 2. Par exemple, dans *lagarditude* /t/ et /d/ ne diffèrent qu'en termes de sonorisation. Les pourcentages signalent que les contraintes dissimilatives ont relativement peu de poids dans la construction désanthroponymique. Une autre exigence l'emporte : la nécessité d'identifier la base de façon univoque.

3.1.3 L'hiatus

Dans 46% des cas où le NPP se termine par une voyelle, le polyonyme est directement concaténé à un suffixe à initiale vocalique sans modification, cf. (12). La contrainte anti-hiatique est donc, elle aussi, assez faiblement respectée au sein des dérivés de NPP. On préserve la forme du NPP, quitte à créer un hiatus.

- (12) *Juppé* /ʒype/ > *juppéose* /ʒypeoz/, *juppéite* /ʒypeit/
 Cette **juppéite** pourrait se transformer en **juppéose**. (*Alain Juppé*)

3.1.4 La taille

Près de 50% des dérivés présentent la configuration optimale à savoir trois syllabes et un radical dissyllabique comme en (13).

- (13) *Ségolène* /se.go.lɛn/ > *ségoliste* /se.go.list/
Macron /ma.krɔ̃/ > *macronique* /ma.kro.nik/

Nouveau vocabulaire de ralliement dans le manuel de la gauche piscine, pour trumpéter le ralliement de la gauche **ségoliste** à la gauche **macronique**. (*Ségolène Royal, Emmanuel Macron*)

On observe aussi que le choix du polyonyme est conditionné par sa taille. Si le nom de famille (choix par défaut) est monosyllabique, on sélectionne 4 à 5 fois plus souvent le nom complet que lorsque la taille du nom de famille est supérieure ou égale à deux syllabes, cf. (14). Si le nom de famille comporte 3 syllabes ou plus, on préfère sélectionner une partie seulement de ce nom, s'il est composé, ou supprimer la particule, le cas échéant. Par exemple, *Villepin* est sélectionné dans 98% des cas contre 2% pour *De Villepin*, cf. (15). En somme, contrairement aux autres contraintes phonologiques, la contrainte de taille est plutôt bien respectée.

(14) *Jack Lang* /*(d)zak.lãg/* > *jacklanguisme* /*(d)zak.lã.gism/*
 Tout le **jacklangisme** là-dedans [...]. (*Jack Lang*)

(15) *Villepin* /*vil.pẽ/* > *vilpinade* /*vil.pi.nad/*
 Qu'est-ce que cela va donner si un président nous fait une **vilpinade** ?
 (*Dominique De Villepin*)

3.1.5 La faiblesse des contraintes morphophonologiques

Hormis les contraintes de fidélité, les NPP respectent assez peu les contraintes morphophonologiques identifiées dans le lexique. Ce résultat est surprenant car les locuteurs disposent de multiples stratégies, et notamment d'une stratégie supplémentaire que serait la sélection d'autres formes libres (les polyonymes), en comparaison avec le lexique général, pour éviter les dérivés trop courts, trop longs ou dysphoniques. Seules les contraintes de taille permettent, dans quelques cas, d'expliquer la sélection du polyonyme.

Les contraintes morphophonologiques ne permettent pas d'expliquer ce qui motive la sélection du polyonyme, que le choix soit majoritaire (nom de famille) ou non (prénom ou nom complet). Nous devons donc chercher d'autres facteurs, notamment lexicaux, qui conditionnent les choix des locuteurs parmi les polyonymes disponibles.

3.2 Le poids du lexique

Les contraintes lexicales sont paradigmatiques : elles poussent les locuteurs à adopter une démarche analogique et renforcent la cohésion au sein de paradigmes lexicaux tels que les familles et séries morphologiques et, plus largement, entre les unités du lexique.

3.2.1 Familles et séries

Dans notre corpus :

- 76 familles de NPP sur 89 sont composées de dérivés majoritairement construits sur le nom de famille ;
- tous les patrons morphologiques sont utilisés en majorité dans des dérivés qui mobilisent le nom de famille.

Comme nous l'avons souligné *supra*, la sélection majoritaire du nom de famille s'explique notamment par le poids du lexique existant : les familles et séries dérivationnelles institutionnalisées construites à partir de NPP le sont à partir des noms de familles des référents. Toutefois, s'il l'on se demande quel polyonyme permet la meilleure identification du NPP mobilisé dans le processus de dérivation, on pourrait s'attendre à ce que

ce soit la forme complète (prénom + nom de famille) qui soit utilisée puisque c'est la forme la plus explicite. À l'inverse, le polyonyme le moins explicite est le prénom car il est souvent partagé par de multiples référents (*François Bayrou, François Fillon, François Hollande*).

À cet égard, les noms de famille sont en fait un bon compromis. Ils sont suffisamment informatifs, tout en étant moins longs que les formes complètes, qui provoquent une infraction aux contraintes de taille. La sélection du nom de famille comme base des dérivés de NPP est une contrainte extrêmement forte. Elle répond à la fois aux exigences des contraintes de famille et de série. Nous proposons d'ajouter une spécialisation de ces contraintes lexicales, qui favorise la sélection des noms de familles pour la formation des dérivés de NPP. Nous la formulons comme suit :

Contrainte du type de base : le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le nom de famille.

Le poids du lexique explique ainsi la sélection majoritaire. Mais qu'en est-il des dérivés issus des autres polyonymes ? Là aussi, on trouve des explications du côté du lexique institutionnalisé.

3.2.2 Recyclages, jeux lexicaux et blocages

Bon nombre de formes dérivées font volontairement écho à des lexèmes institutionnalisés. Les locuteurs s'appuient souvent sur une ressemblance phonique pour effectuer une plaisanterie. Par exemple, on retrouve *niqueur* dans *dominiqueur* en (16). Les dérivés de (17) et (18) sont des paronymes de *connerie* et *remanier*. *kahnthon* (19) est homophone à *caneton*. Dans ces exemples, c'est le jeu lexical qui motive à la fois la sélection du polyonyme et du patron morphologique.

- (16) Le **dominiqueur** fou seul de la gôche à faire deuxième... (*Dominique Strauss-Kahn*)
- (17) Et, en bouquet final la « **kahnerie** ». (*Dominique Strauss-Kahn*)
- (18) Rachida Dati affirme que « **ramanier** pour remanier, cela n'a aucun sens ». (*Rama Yade*)
- (19) Faisons une collecte pour dsk : un **kahnthon** ? (*Dominique Strauss-Kahn*)

Dans une dynamique inverse, c'est-à-dire pour éviter toute équivoque, certains homonymes potentiels bloquent la sélection des polyonymes. Le dérivé *hollandais* est l'ethnonyme relatif au toponyme *Hollande* et *royaliste* renvoie aux partisans du roi. C'est pourquoi, lors de constructions sur les homonymes (*Ségolène*) *Royal* et (*François*) *Hollande*, on privilégie respectivement (cf. Tableau 5) les suffixes *-ais* (*royalais*) et *-iste* (*hollandiste*) pour désambiguïser les adjectifs. Ce blocage provoqué par l'homonymie œuvre également à l'intérieur même du lexique désanthroponymique. Par exemple, on évite d'utiliser le nom de famille *Le Pen* en référence à Marine Le Pen pour éviter toute ambivalence avec le nom de son père Jean-Marie Le Pen, cf. (20).

- (20) Comme beaucoup ici, je ressens aussi cette montée **marinesque**, et ça ne touche plus seulement que les prolos. (*Marine Le Pen*)

À cette étape, nous avons montré que, cumulées aux contraintes morphophonologiques de taille, les contraintes lexicales permettent d'expliquer certains choix minoritaires :

	<i>Hollande</i>	<i>Royal</i>
<i>-ais</i>	6	11
<i>-iste</i>	462	2

TAB. 5 : Nombre de dérivés en *-ais* et *-iste* sur les polyonymes *Hollande* et *Royal*

prénom ou une partie d'un nom de famille peuvent être sélectionnés pour effectuer un jeu lexical ou, à l'inverse, éviter l'homonymie.

Néanmoins, ces explications sont insuffisantes. Elles ne permettent pas d'expliquer que *Vallaud-Belkacem* ou *Belkacem* sont souvent supplantés par *Najat*, cf. (21) ou qu'*Arlette* est une base plus fréquente que *Laguiller*, comme en (22)⁶. Dans ces contextes, le choix du prénom n'est pas motivé par le besoin d'éviter l'homonymie et ne sert pas à faire des jeux de mots. Ce sont des propriétés référentielles qui orientent les locuteurs vers ces choix.

(21) On peut aussi sortir du système **najatesque** [...]. (*Najat Vallaud-Belkacem*)

(22) Dans l'article « Besancenot **arlettisé** » de Libération, le journaliste dénonce les bricolages de l'émission. (*Arlette Laguiller*)

3.3 L'impact des propriétés référentielles et du discours

Lorsque l'on s'intéresse à l'anthroponyme, on se doit d'accorder une attention particulière à des éléments de nature référentielle. En effet, si les linguistes s'accordent sur le fait que l'anthroponyme ne possède pas de sens lexical (Kleiber, 2021), on sait aussi que sa fonction sociolinguistique est d'établir un lien univoque avec un référent. Comme cette unité linguistique entretient une relation privilégiée avec un référent, on s'attend à ce que des propriétés référentielles influent sur la sélection du polyonyme. Parmi celles-ci, le genre du référent est un élément fondamental.

3.3.1 Le biais du genre référentiel

De nombreuses études ont montré l'existence d'un biais dans l'utilisation du prénom et du nom de famille pour les femmes et les hommes, et ce, en dehors de la dérivation.

- Ariel (1990) montre que, dans un corpus issu du journal *Yediot Ahronot*, les femmes sont majoritairement désignées par leur prénom.
- Cette différence dans le choix de la dénomination selon le genre des référents est confirmée dans les travaux de Schnedecker (2003, 2005) et plus récemment Atir & Ferguson (2018). Ces derniers montrent que les locuteurs utilisent deux fois plus le nom de famille pour désigner un homme que pour désigner une femme. Leur analyse quantitative d'un corpus de commentateurs politiques montre que les femmes sont plus fréquemment désignées par leurs prénoms que les hommes.

Le contexte sous (23) témoigne que cette différence n'épargne pas les personnalités politiques françaises contemporaines. Le biais genré est directement observable en syntaxe, c'est pourquoi il est légitime de se demander s'il est transposable en dérivation.

(23) Entre **Nadine** et **Sarkozy**, il n'a pas photo. (*Nadine Morano, Nicolas Sarkozy*)⁷

⁶ La base *Najat* est utilisée dans 43% des constructions sur *Najat Vallaud-Belkacem* et *Arlette* est utilisée dans 74% des constructions sur *Arlette Laguiller*.

⁷ <https://blogs.lexpress.fr/chroniques-politiques-marquise-sevigne/2015/10/02/et-jai-crie-crie-nadine-pour-quelle-degage/>.

Genre	Nom de famille	Prénom	Nom complet
Féminin	22%	88%	41%
Masculin	78%	12%	59%

TAB. 6 : Fréquences d'utilisation des polyonymes selon le genre du référent

Dans MONOPOLI, 5% des dérivés le sont sur le prénom (cf. Tableau 2). Parmi ceux-ci, une écrasante majorité (88%) est construite sur des prénoms de femmes, cf. Tableau 6. La tendance identifiée en discours est donc transposable en dérivation. Les prénoms sont quasiment exclusivement réservés à la construction de dérivés de NPP féminins, cf. (24).

(24) L'Express, lui, il n'a pas peur de se faire **Nadinniser** ! (*Nadine Morano*)

En conclusion, les dérivés de NPP sont soumis à une contrainte référentielle qui tend à privilégier le nom de famille pour faire référence aux hommes et le prénom pour faire référence aux femmes. Nous la définissons comme suit :

Contrainte de genre : le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est le nom de famille quand le référent est un homme et le prénom quand le référent est une femme.

Le genre n'est cependant pas le seul facteur qui influence les choix des locuteurs. En effet, si cette contrainte était la seule en jeu, il serait impossible de trouver des dérivés construits sur des prénoms masculins, cf. (25) et (26).

(25) Le mensonge est une vieille tradition socialiste et François Hollande n'aurait aucune raison d'y déroger. Son prédécesseur en **françoissitude**, canaille notoire, n'était-il pas lui-même un menteur, tricheur – certains disent même voleur – patenté. (*François Hollande*)

(26) Le monde, en ce soir bien sombre, a grand besoin des paroles lumineuses d'Harlem Désir. Où es-tu, trou du heuh, **Harlemou**. (*Harlem Désir*)

3.3.2 L'impact du discours en morphologie : les chaînes de référence

Les polyonymes, en tant que noms propres, font partie de chaînes de référence. Rappelons que les chaînes de références sont des groupements d'unités linguistiques constitués d'au moins trois éléments coréférentiels, anaphoriques ou non, qui permettent la réins-tanciation d'un référent dans le discours (Schnedecker, 2021). Les éléments en gras de (27) constituent une même chaîne de référence.

(27) **Jean-Marc Tartempion** anime la soirée. **Il** est prêt à chanter toute la nuit et sa prestation promet d'être drôle : **Jean-Marc** est un piètre chanteur.

En discours, les locuteurs ont la possibilité d'utiliser des formes réduites (le prénom seul) lorsque la chaîne référentielle comporte, en amont, des expressions plus complètes qui permettent l'identification du référent. C'est ce qu'Ariel (1990) formalise dans la *Théorie de l'Accessibilité*. Selon Ariel (1990), le choix d'une expression référentielle dépend du degré d'accessibilité de la représentation mentale du référent dans l'esprit du destinataire à un moment donné du discours. L'auteur, grâce à une analyse en corpus, propose de

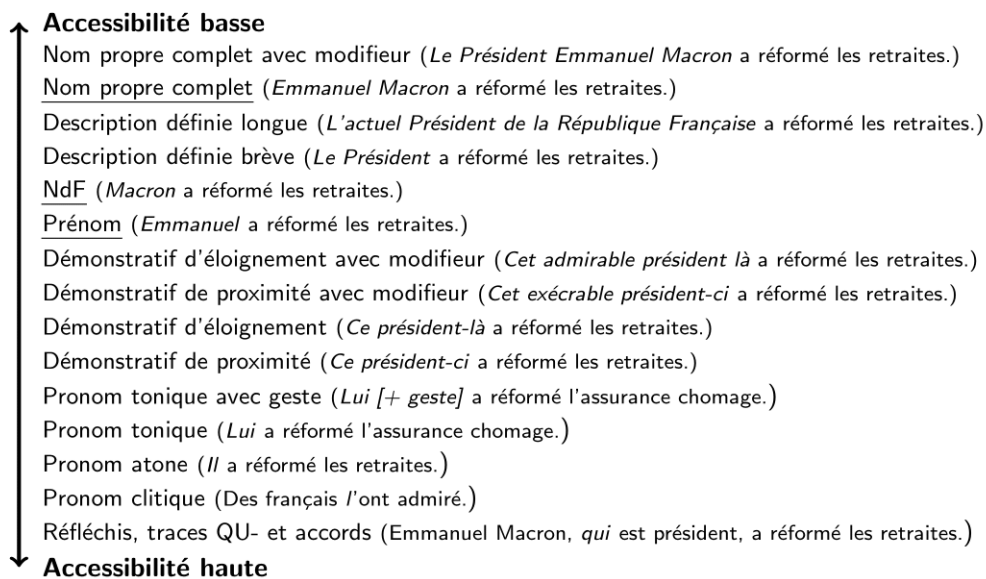


FIG. 1 : Échelle d'accessibilité (Ariel, 1990)

classer les expressions référentielles selon cette accessibilité, comme présenté dans la Figure 1⁸.

Dans la Figure 1, seules trois expressions nous intéressent (soulignées) : en dehors d'un contexte discriminant, le nom propre complet est privilégié sur le nom de famille qui est lui-même privilégié sur le prénom. On retrouve cette configuration dans l'extrait (28). Dans cet exemple, le scripteur a la possibilité d'utiliser le prénom seul (*Nicolas*), parce que la chaîne de référence comporte, en amont, des expressions plus complètes.

- (28) **Nicolas Sarkozy** : Les secrets de jeunesse d'un président
 En 1978, il est appelé sous les drapeaux. [...] **Nicolas** passe deux heures par jour la cireuse à l'étage des officiers.

L'analyse de nos données montre que ce qui est valable pour les polyonymes en utilisation libre l'est aussi pour leur utilisation en construction. Si une forme est appropriée dans une chaîne de référence, alors elle peut être utilisée comme radical pour construire un dérivé dont la base est une unité qui a cette même référence. Sous (25), repris en (29), l'utilisation du prénom dans *françoissitude* est possible car le référent François Hollande est saillant : il est en effet instancié par le nom complet dans le cotexte antérieur. En (30), qui reprend (26), l'utilisation du nom complet *Harlem Désir* en amont permet également l'utilisation du prénom *Harlem*, et ce, malgré l'homonymie avec le quartier new-yorkais.

- (29) Le mensonge est une vieille tradition socialiste et François Hollande n'aurait aucune raison d'y déroger. Son prédécesseur en **françoissitude**, canaille notoire, n'était-il pas lui-même un menteur, tricheur – certains disent même voleur – patenté. (*François Hollande*)
- (30) Le monde, en ce soir bien sombre, a grand besoin des paroles lumineuses d'Harlem Désir. Où es-tu, trou du heuh, **Harlemou**. (*Harlem Désir*)

⁸ Dans la Figure 1, nous empruntons la traduction de Schnedecker (2005) et nous ajoutons un exemple.

La forme choisie pour construire le dérivé doit être la plus informative possible. Elle répond à la fonction sociolinguistique de l'anthroponyme qui consiste à établir un lien univoque avec un référent. Nous sommes en présence d'une nouvelle contrainte discursive que nous nommons contrainte d'accessibilité et formulons ainsi :

Contrainte d'accessibilité : le polyonyme qui sert à former le radical d'un dérivé de NPP est une expression susceptible d'occuper la position du dérivé dans une chaîne de référence.

Cette contrainte explique d'autres particularités formelles.

D'abord, nous observons que dans 70% des cotextes étudiés un polyonyme (au moins) apparaît avant et/ou après la forme dérivée, quel que soit le radical utilisé. Ce chiffre important est la preuve que les dérivés de NPP s'inscrivent très souvent dans des chaînes de référence contenant en amont ou en aval des polyonymes coréférents. Les référents sont donc saillants car les cotextes sont discriminants. Ceci explique que le nom complet soit très rarement la forme privilégiée.

Ensuite, la prédominance de la contrainte d'accessibilité explique en contrepartie certaines des infractions aux contraintes morphophonologiques qui ne trouvaient pas d'explication jusqu'ici. Si le contexte est non discriminant, on sélectionnera le nom complet en suivant l'échelle d'Ariel (1990). Cette sélection peut se faire au détriment d'autres contraintes, notamment de taille : le dérivé de (31) est construit sur le nom complet de *Clémentine Autain* et contient six syllabes.

- (31) Pendant ce temps, à gauche on dissertait [...] sur la démocratie à la gauche de la gauche dans des inpensées Bovesques ou **Clémentinautinesque**. (*Clémentine Autain*)

4 Conclusion

Dans cette analyse, nous avons utilisé un modèle à base de contraintes inspiré de Prince & Smolensky (1993) pour analyser la forme des dérivés de NPP. Ces données, réunies dans le corpus MONOPOLI, présentent plusieurs avantages dont certains sont indispensables à une analyse formelle. Elles sont contemporaines, morphologiquement variées et se trouvent en abondance sur le web. Surtout, l'existence de différentes dénominations – ou polyonymes – pour un même référent de NPP démultiplie les possibilités formelles. Nous devons donc, d'une part, estimer dans quelle mesure les contraintes traditionnelles opèrent sur NPP et d'autre part, expliquer comment s'effectue la sélection d'un radical, parmi les dénominations d'un référent, pour construire un dérivé.

Nous avons d'abord étudié l'effet des contraintes morphophonologiques et nous nous attendions à ce qu'elles expliquent à la fois les variations formelles, comme dans le lexique général, et le choix des polyonymes utilisés dans la construction. Nous avons montré que les locuteurs respectent fréquemment les contraintes de fidélité. La forme graphique du polyonyme est souvent conservée dans son intégralité dans le construit, ce qui garantit au scripteur de se faire pleinement comprendre car la base est immédiatement identifiable. Les contraintes de taille permettent d'expliquer que l'on sélectionne le nom complet lorsque le nom de famille est monosyllabique. Néanmoins, et contrairement à ce qui a été montré dans le lexique général, les autres contraintes morphophonologiques conditionnent peu la forme des désanthroponymiques. Somme toute, les contraintes morphophonologiques ne permettent ni d'expliquer tout à fait la forme des dérivés, très souvent

dysphoniques, ni de comprendre toujours sur quels critères s'opère le choix du polyonyme. Nous nous sommes donc intéressés aux contraintes lexicales.

Tout comme les désanthroponymiques institutionnalisés, les dérivés de NPP sont majoritairement issus de noms de familles. Cette systématisme vient renforcer les cohésions familiales et sérielles. À ce titre, nous avons défini une nouvelle contrainte lexicale, la **contrainte de type de base**, qui est une spécialisation des contraintes de série et de famille. Nous avons également mis en évidence que la contrainte de recyclage et le principe de blocage sont parfois déterminants. Dans certains dérivés, le choix du polyonyme et du patron morphologique sont le résultat d'une volonté ludique. Le locuteur recycle partiellement ou totalement la forme phonologique d'un lexème institutionnalisé pour railler le référent du NPP. Le principe de blocage permet d'éviter les ambiguïtés formelles. En somme, les contraintes lexicales nous ont permis d'expliquer le choix majoritaire (nom de famille) et quelques particularités. À elles seules, elles sont toutefois insuffisantes. Elles n'expliquent pas que dans plusieurs désanthroponymiques ce soit le prénom qui soit sélectionné alors même qu'il n'y a ni jeu lexical produit, ni homonymie évitée. Nous nous sommes alors écartés des contraintes traditionnelles pour étudier l'impact d'éléments référentiels et discursifs.

Le genre du référent, dont le biais a déjà été bien étudié sur le choix des dénominations en syntaxe, a un impact décisif en dérivation. Lorsqu'il s'agit de choisir le polyonyme pour construire un dérivé à partir d'un NPP qui réfère à une femme, le prénom est 7 fois plus utilisé que lorsqu'il s'agit d'un homme (Tableau 6). Cette observation nous a amenés à définir la **contrainte de genre**. Enfin, nous avons dressé un parallèle entre le choix du polyonyme en dérivation et le choix des expressions référentielles dans les chaînes de référence. Nos données indiquent que la saillance du référent dans l'esprit des locuteurs exerce une pression sur le choix du polyonyme en dérivation, tout comme en syntaxe. Nous avons alors défini une nouvelle contrainte, de nature discursive, nommée **contrainte d'accessibilité** en référence au travail d'Ariel (1990).

Alors que dans le lexique général syntaxe et dérivation agissent en relative autonomie, il est intéressant de souligner que les choses sont différentes avec la dérivation désanthroponymique. Le fait qu'une partie des facteurs qui expliquent le choix d'une dénomination en syntaxe (saillance et genre du référent) soit transposable en morphologie, suggère que la syntaxe et la morphologie répondent en partie aux mêmes exigences. Ce n'est que parce que l'anthroponyme regroupe plusieurs polyonymes coréférentiels, syntaxiquement autonomes, et qui sont des bases dérivationnelles, que nous avons pu effectuer une comparaison et découvrir ces points communs. C'est certainement là une nouvelle spécificité des anthroponymes, qui vient s'ajouter aux propriétés sémantiques et formelles décrites dans la littérature, et qui contribue à faire de cette catégorie nominale une catégorie à part, car distincte à la fois des noms communs et des autres noms propres.

5 Références

- Ariel, M. (1990). *Accessing Noun-Phrase Antecedents*. London, New York : Routledge.
- Atir, S. & Ferguson, M. J. (2018). How gender determines the way we speak about professionals. *Proceedings of the National Academy of Sciences*, 115(28), 7278-7283.
- Bochner, H. (1993). *Simplicity in Generative Morphology*. Berlin, New York : Mouton de Gruyter.
- Goldsmith, J. (1976). *Autosegmental phonology* [Thèse de doctorat]. MIT, Cambridge.
- Hathout, N. (2011). Une approche topologique de la construction des mots : propositions théoriques et application à la préfixation en *anti-*. Dans Roché, M., Boyé, G., Hathout, N.,

- Lignon, S. & Plénat, M. (dir.), *Des unités morphologiques au lexique* (p. 251-317). Paris : Lavoisier.
- Huguin, M. (2018). Anthroponyms and paradigmatic derivation in French. *Lingue e Linguaggio*, XVII(2), 217-232.
- Huguin, M. (2021). The MONOPOLI database. Dans Namer, F., Hathout, N., Lignon, S., Magda, Š. & Zdenek, Ž. (dir.), *Proceedings of Third International Workshop on Resources and Tools for Derivational Morphology* (DeriMo 2021), Nancy, France, 72-81.
- Kleiber, G. (2021). Retour sur la définition des noms propres : Les noms propres ont-ils quelque chose en propre ? *Linguisticae Investigationes*, 44(2), 236-276.
- Koehl, A. (2012). *La construction morphologique des noms désadjectivaux suffixés en français* [Thèse de doctorat]. Université de Lorraine, Nancy.
- Lignon, S. (2000). *La suffixation en -ien – Aspects sémantiques et phonologiques* [Thèse de doctorat]. Université de Toulouse II – Le Mirail, Toulouse.
- Lignon, S. & Plénat, M. (2009). Échangisme suffixal et contraintes phonologiques. Dans Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (dir.), *Aperçu de morphologie du français* (p. 65-81). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Lignon, S. & Roché, M. (2011). Entre histoire et morphophonologie, quelle distribution pour -ien vs -éen ? Dans Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. & Plénat, M. (dir.), *Des unités morphologiques au lexique* (p. 191-250). Paris : Lavoisier.
- Plénat, M. (1997). Analyse morpho-phonologique d'un corpus d'adjectifs dérivés en -esque. *Journal of French Language Studies*, 7(2), 163-179.
- Plénat, M. (1999). Distribution des suffixes évaluatifs en français. *Silexicales*, 2, 179-188.
- Plénat, M. (2009). Les contraintes de taille. In Fradin, B., Kerleroux, F. & Plénat, M. (dir.), *Aperçus de morphologie du français* (p. 47-63). Saint-Denis : Presses Universitaires de Vincennes.
- Plénat, M. (2011). Enquête sur divers effets des contraintes dissimilatives en français. Dans Roché, M., Boyé, G., Hathout, N., Lignon, S. & Plénat, M. (dir.), *Des unités morphologiques au lexique* (p. 145-190). Paris : Lavoisier.
- Plénat, M. & Roché, M. (2003). Prosodic constraints on suffixation in French. Dans Booij, G., DeCesaris, J., Ralli, A. & Scalise, S. (dir.), *Topics in Morphology. Selected Papers from the Third Mediterranean Morphology Meeting* (MMM 2001), Barcelona, Spain, 285-299.
- Plénat, M. & Roché, M. (2012). Éléments de morphologie quotidienne - Contribution à l'étude des conditionnements de l'épenthèse présuffixale. *SHS Web of Conferences*, 1, 1369-1386.
- Plénat, M., Lignon, S., Serna, N. & Tanguy, L. (2002). La conjecture de Pichon. *Corpus et recherches linguistiques*, 1, 105-150.
- Prince, A. & Smolensky, P. (1993). *Optimality theory : constraint interaction in generative grammar*. Technical Report, Rutgers University Center for Cognitive Science and Computer Science Department.
- Roché, M. (2003). De la « bonne formation » des dérivés en -on. *Cahiers de Grammaire*, 28, 91-112.
- Roché, M. (2008). Structuration du lexique et principe d'économie : le cas des ethniques. Dans Durand, J., Habert, B. & Laks, B. (dir.), *Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française*, ILF, 145.
- Roché, M. (2010). Base, thème, radical. *Recherches linguistiques de Vincennes*, 39, 95-134.

- Roché, M. & Plénat, M. (2014). Le jeu des contraintes dans la sélection du thème préfixal. *SHS Web Conferences*, 8, 1863-1878.
- Schnedecker, C. (2003). La question du nom propre répété dans la théorie dite du centrage et ses problèmes. *Journal of French Language Studies*, 13(1), 105-134.
- Schnedecker, C. (2005). Les chaînes de référence dans les portraits journalistiques : éléments de description. *Travaux de linguistique*, 51(2), 85-133.
- Schnedecker, C. (2021). *Les chaînes de référence en français*. Paris : Ophrys.
- Seidl, C. (2004). Deantroponimici. Dans Grossmann, M. & Rainer, F. (dir.), *La Formazione Delle Parole in Italiano* (p. 409-419). Berlin, Boston : Max Niemeyer Verlag.